



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° I

SÉANCE N° 533 DU 3 FÉVRIER 2025

ADOPTION DU PLAN D'ACTION POUR RÉPONDRE AU MANIFESTE DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LES QUARTIERS POPULAIRES

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 27 janvier 2025, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, Maire.

Étaient présents

Florian Bercault, Maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boigontier, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier, Sébastien Buron, Geneviève Pham-Sigmann, Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino (à partir de 18 h 14), Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Lucie Chauvelier (jusqu'à 20 h 33), James Charbonnier, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Vincent d'Agostino (jusqu'à 19 h 32), Lucile Perin (à partir de 19 h 30), Henri Renié (à partir de 19 h 44) et Stéphanie Hibon-Arthuis, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Patrice Morin a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Geoffrey Begon a donné pouvoir à Céline Loiseau, Kamel Ogbi a donné pouvoir à Jonathan Guilemin, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Georges Poirier, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Christine Droguet (à partir de 20 h 33), Didier Pillon a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné a donné pouvoir à James Charbonnier, Samia Soultani a donné pouvoir à Chantal Grandière, Vincent d'Agostino a donné pouvoir à Lucile Perin (à partir de 19 h 32), Lucile Perin a donné pouvoir à Vincent d'Agostino (jusqu'à 19 h 30), Henri Renié a donné pouvoir à Stéphanie Hibon-Arthuis (jusqu'à 19 h 44).

Marie Boigontier et Stéphanie Hibon-Arthuis sont désignées secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le 4 février 2025.

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 5 FÉVRIER 2025

ADOPTION DU PLAN D'ACTION POUR RÉPONDRE AU MANIFESTE DE LA
CONVENTION CITOYENNE POUR LES QUARTIERS POPULAIRES

Rapporteur : Le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1111-2
et L2121-29,

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment l'article
L131-1,

Considérant que les citoyens ont présenté le "Manifeste pour les quartiers
populaires" le 9 juillet 2024 aux élus municipaux, ainsi qu'aux partenaires
institutionnels de la démarche,

Qu'une instruction politique et administrative a été réalisée pour définir un plan
d'action répondant au Manifeste,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le plan d'action pour répondre au "Manifeste pour les quartiers populaires" est
adopté.

Article 2

Le Maire ou son représentant est autorisé à signer tout document nécessaire
à la mise en œuvre de ce plan d'action.

Article 3

Le Maire ou son représentant est autorisé à solliciter les subventions émanant de
tous les partenariats publics et privés et à signer tout document à cet effet.

Article 4

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers
municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul,
Didier Pillon, Samia Soultani, Henri Renié et Stéphanie Hibon-Arthuis).

Le Maire

Signé : Florian Bercault